

Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de Pilotage

Niveau 1

PRESENTATION	La formation « Intégrer la santé au travail dans ses pratiques de pilotage » s'adresse aux directions engagés et concernés par la performance de leur entreprise et la santé des collaborateurs. Développer la santé au travail comme un facteur de performance et de développement durable représente aujourd'hui un enjeu majeur. Outre l'obligation légale de prévention, les entreprises ont économiquement intérêt à investir dans la prévention des risques ainsi que dans la bonne qualité de vie et organisationnelle au travail. Cette question implique l'ensemble des acteurs de l'entreprise (encadrement de proximité, direction, acteurs internes de prévention, etc.) et les engagent à des niveaux de responsabilité différents. La pédagogie de cette formation a pour objectif d'aider les directions à identifier les leviers d'action possibles en impliquant les acteurs internes et éventuellement externes à l'entreprise. Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans la conduite de démarches de prévention sur le terrain (psychologue du travail / psycho-sociologue), formés aux modèles d'analyse du travail et d'intervention systémique stratégique et supervisés.
OBJECTIFS	A l'issue de la formation, les participants seront capables de : • Repérer les facteurs du « bon travail » et identifier -au plus tôt- la dégradation de la santé au travail • Identifier les leviers d'action au sein de l'entreprise
PROGRAMME DE LA FORMATION	J1 : Repérer les facteurs du « bon travail » et identifier -au plus tôt- la dégradation de la santé au travail ○ Comprendre en quoi le travail peut être vecteur de santé et de performance économique et sociale ○ Identifier les leviers de développement du « bon travail » ○ Connaître les conséquences possibles sur les collaborateurs et les collectifs de travail. ○ Analyser une situation réelle de tensions selon la grille référence de l'ANACT ⇒ Permettre à une Direction de piloter la santé au travail et la performance économique J2 : Identifier les leviers d'action au sein de l'entreprise ○ Connaître le cadre légal et les niveaux de prévention ○ Construire et s'appuyer sur des relais en interne. ○ Le rôle du manager de proximité et les moyens de prévention, ○ Le rôle du comité de direction dans la prévention de la qualité de vie au travail ⇒ Permettre à une direction de construire son plan d'action et de devenir un acteur majeur de prévention

PUBLIC & PRE REQUIS	Cette formation s'adresse aux comités de direction concernés et convaincus par cette question. La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.
CONDITIONS DE VENTE	Groupe de 3 à 12 participants maximum. Les journées de formation sont proposées en intra et sur site.
ORGANISATION & DUREE	Une session de formation dure 2 jours, soit 14heures.
METHOLOGIE	✓ Outils pédagogiques : Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, cas pratiques, observations et analyse autour du visionnage de films, remise de support, ...
FINANCEMENT	A l'initiative de l'employeur dans le cadre du plan de développement des compétences : Tarif journée : 1200 Euros HT
SUIVI ET EVALUATION	La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur. - Une feuille de présence est émargée et remise à l'entreprise. - Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire. - Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte. - Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation. - Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)
ACCESSIBILITE	Les locaux mis à disposition pour la formation doivent être accessibles aux personnes en situation de handicap.
INTERVENANT & CONTACT	Mathilde Montabonnel, psychologue du travail, présidente de Dialectica. Téléphone : 06.11.61.73.75 Mail : m.montabonnel@stdialectica.fr Web : www.stdialectica.fr